

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/101

12 décembre 1996

(96-5285)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## BULGARIE

Déclaration de S.E. M. Atanas Paparizov  
Ministère du commerce et de la coopération économique extérieure

C'est pour moi un honneur et un plaisir d'assister à cette Conférence ministérielle.

La Bulgarie est d'autant plus fière de participer à la première Réunion ministérielle bisannuelle de l'OMC, qu'elle a accédé il y a quelques jours à peine, le premier de ce mois, à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce. Le Protocole d'accession de la Bulgarie a été ratifié par l'Assemblée nationale très peu de temps après sa signature - le 2 octobre dernier - ce qui témoigne de la priorité élevée que nous accordons à l'intégration au système commercial multilatéral et de notre ferme intention d'en respecter les règles et les disciplines.

L'accession de la Bulgarie est une longue histoire. Nous ne figurons pas, comme nous l'aurions souhaité, parmi les Membres originaux de l'OMC, pour des raisons diverses. En revanche, le processus d'accession a pu être achevé assez tôt pour nous permettre de participer activement à cet événement historique qu'est la première Conférence ministérielle de l'OMC, forte de 128 Membres. La Bulgarie est un pays relativement petit, dont l'économie est extrêmement tributaire du commerce extérieur. Il est donc évident que la politique de libéralisation des échanges ne pouvait qu'être à l'avantage de l'économie et de la population. Nous pensons également que le renforcement de la libéralisation des principaux marchés dans le secteur des textiles et le secteur agricole donnera un nouvel élan aux échanges fondés sur l'avantage comparatif reconnu sur le plan économique. Pour le gouvernement de la République de Bulgarie, notre accession à l'OMC est un événement majeur qui ne peut que renforcer davantage les principes fondés sur le marché et donc nous permettre de surmonter progressivement quelques imperfections du marché qui subsistent.

Dans le cadre des négociations sur l'accès au marché, la Bulgarie a pris une série d'engagements visant à une libéralisation substantielle plus importante du marché national. Elle s'est engagée à mettre en oeuvre tous les accords multilatéraux, y compris l'Accord sur les ADPIC et l'Accord sur les MIC, sans période transitoire. La Bulgarie a accédé à l'Accord international sur le secteur laitier et de l'Accord international sur la viande bovine, ainsi qu'à l'Accord sur le commerce des aéronefs civils. Les autorités envisagent d'entamer des négociations en vue d'accéder à l'Accord sur les marchés publics en 1997. Dans le cadre de ce processus, le gouvernement a déposé un projet de loi sur les marchés publics devant le Parlement.

Je tiens à donner aux Membres de l'OMC l'assurance que nous mettons tout en oeuvre pour donner suite aux engagements que nous avons pris au cours des négociations relatives à notre accession. Avant tout, le consensus politique interne concernant l'adhésion de la Bulgarie au système commercial multilatéral et aux règles dont il s'accompagne a permis de ratifier le Protocole d'accession à l'OMC dans des délais relativement brefs. Le gouvernement quant à lui a déjà opéré les ajustements nécessaires

./.

du tarif douanier dès le 1er décembre 1996 (jour de l'accession à l'OMC), ajustements qui correspondent aux engagements de réductions tarifaires pris au cours des négociations relatives à notre accession. La conformité avec l'Accord sur les sauvegardes, l'Accord antidumping, l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires et l'Accord sur les règles d'origine a aussi été minutieusement analysée et les recommandations d'un certain nombre de Membres originaux de l'OMC ont été prises en compte dans les textes législatifs pertinents. Les modifications entreront en vigueur deux semaines après leur publication. Le gouvernement est allé encore plus loin et examine aujourd'hui, à sa réunion ordinaire, des modifications du tarif douanier qui vont dans le sens de nouvelles réductions tarifaires unilatérales applicables aux importations de quelques produits industriels et de l'augmentation du nombre de contingents tarifaires dans le secteur agricole.

En tant que nouveau Membre de l'Organisation, nous procédons à la mise en place et à l'expérimentation d'un dispositif interne qui doit nous permettre de mettre en oeuvre en temps utile et de manière appropriée les engagements que nous avons pris en ce qui concerne les divers Accords de l'OMC; c'est pourquoi nous envisageons également de nous doter des moyens administratifs nécessaires pour les négociations en cours dans les divers domaines qui sont appelés à faire l'objet d'une codification et d'une libéralisation.

La Bulgarie est résolue à participer activement aux travaux de l'Organisation tendant à une libéralisation accrue du commerce international, car il n'y a pas d'alternative.

Pour terminer, je voudrais dire, au nom de mon gouvernement et en mon nom propre, combien nous apprécions le dialogue constructif, l'esprit de coopération et la souplesse dont tous les Membres de l'OMC ont fait preuve au cours des négociations relatives à l'accession de la Bulgarie.